



Rapport annuel d'activités 2024 de la Commission Locale de l'Eau et de la Cellule d'animation du SAGE Lignon du Velay validé par la CLE du 20 décembre 2024

1) Présentation du SAGE et rappel du contexte

Le bassin versant du Lignon du Velay est situé en grande majorité dans l'Est du département de la Haute-Loire (29 communes). Quelques communes du département de l'Ardèche (5) et de la Loire (2) sont incluses dans le territoire. Le territoire du SAGE couvre une superficie de 708 km².

Le Lignon du Velay prend sa source sur le Massif volcanique du Mézenc (commune de Chaudeyrolles, 1440 m d'altitude) puis s'écoule dans un bassin versant constitué des plateaux granitiques du Velay oriental. Affluent rive droite de la Loire amont, il la rejoint sur la limite communale des communes de Beauzac, Saint-Maurice-de-Lignon et Monistrol-sur-Loire après un parcours de 85 km. Son principal affluent est la Dunière (42 km).

Le bassin est situé en périphérie de la grande aire urbaine de Saint-Etienne, ce qui favorise à la fois le développement démographique, péri-urbain et industriel de l'aval du territoire ainsi qu'une activité touristique estivale (nombreuses résidences secondaires). La majorité du bassin reste cependant à dominante rurale avec une activité agricole orientée vers l'élevage bovin extensif. A noter, la présence au cœur du bassin d'une grande retenue de 40 millions de m³ sur le Lignon (barrage de Lavalette), propriété de Saint-Etienne Métropole, et qui est une des sources principales d'eau potable de l'agglomération stéphanoise.

Population totale des communes du SAGE: 56 554 habitants (INSEE, 2020), population incluse sur le bassin : 32 448 habitants.

Masses d'eau :

Masses d'eau superficielles courantes	Etat écologique 2013	Paramètres déclassant 2013	Etat écologique 2019	Paramètre déclassant 2019	Objectif bon état écologique
<u>FRGR0161a</u> : Le Lignon du Velay et ses affluents depuis la source jusqu'au complexe de Lavalette	bon		bon	IPR	2015
<u>FRGR0161c</u> : Le Lignon du Velay et ses affluents du complexe de Lavalette jusqu'à la confluence avec la Loire	moyen	IPR	moyen	IPR	2027
<u>FRGR1821</u> : Le ruisseau de Brossettes et ses affluents depuis la source jusqu'au complexe de Lavalette	moyen	Nutriments (PO4, P), IPR, IBD	médiocre	Nutriments (PO4, P), IPR, IBD	2027
<u>FRGR0162</u> : La Dunière et ses affluents depuis la source jusqu'à sa confluence avec le Lignon	moyen	IBG, IPR	médiocre	IPR	2027

Masses d'eau artificielle stagnante	Etat écologique 2009 (données 2005-2009)	Etat écologique 2013 (données 2008-2013)	Etat écologique 2019 (données 2012-2017)	Objectif bon potentiel	Paramètre déclassant
FRGL085 : Complexe de Lavalette	bon	moyen	moyen	2027	Éléments biologiques et physico-chimique

Masses d'eau souterraines	Etat quantitatif 2008-2013	Objectif bon état quantitatif	Etat chimique 2008-2013	Objectif bon état chimique
FRGG101 : Massif du Velay, bassin versant de la Loire	bon	2015	bon	2015
FRGG104 : Le Lignon du Velay	bon	2015	bon	2015

Éléments fondateurs du SAGE :

La démarche de SAGE sur le bassin versant du Lignon du Velay a été lancée suite aux négociations entre le Syndicat Mixte des Trois Rivières, EDF et la Ville de Saint-Etienne pour la ré-évaluation des débits réservés en sortie du barrage de Lavalette en 1998.
Le SDAGE Loire-Bretagne l'inscrit comme prioritaire en 2005.

Étapes d'élaboration et enjeux du SAGE :

État des lieux / Diagnostic 2011 /2013	Scénarios tendanciel et contrastés 2013/2014	Choix de la stratégie 2015	Produits du SAGE 2016	Procédure de consultation 2017/2018	Mise en œuvre depuis juillet 2021
---	---	-------------------------------	--------------------------	--	--------------------------------------

Les enjeux retenus dès le diagnostic et qui structurent le projet de SAGE sont :

- Préserver et mieux gérer la ressource en eau.
- Préserver les zones humides et les têtes de bassin versant
- Améliorer la fonctionnalité écologique des cours d'eau
- Mettre en œuvre la gouvernance et le suivi du SAGE
- Informer, sensibiliser et valoriser les pratiques et les usages contribuant à la protection du milieu et de la ressource en eau

Arrêtés :

- Arrêté de périmètre : 16 octobre 2003 puis modification le 26 septembre 2012
- Arrêté de constitution de la CLE : 15 septembre 2004
- Arrêté de modification de la CLE : 18 sept 2007 / 21 nov 2008 / 29 juil 2011/ 18 août 2014 / 24 août 2015 / 24 août 2016 / 6 avril 2021 /18 janv2023
- Arrêté de renouvellement de la CLE : 22 décembre 2010, puis 30 mars 2017
- Arrêté interpréfectoral d'approbation du SAGE : 27 juillet 2021

Constitution de la CLE : 49 membres (25 représentants des collectivités locales, 12 représentants des usagers, 12 représentants des services de l'état),
présidente : Mme Nathalie ROUSSET, conseillère départementale de Haute-Loire

Structure porteuse :

EPAGE Loire Lignon depuis 2020 suite au SICALA Haute-Loire (depuis 2006 avait remplacé le syndicat des trois rivières)
animatrice : Emilie DARNE (80% ETP) et Eva Delaigue (20 % ETP)

2) Activités de la CLE et du bureau de la CLE en 2022

Rappel de l'état d'avancement :

Début 2024, le SAGE du Lignon du Velay est dans sa troisième année de mise en oeuvre, suite à son approbation par arrêté inter préfectoral du 27 juillet 2021.

Après avoir mis en place et diffusé en 2022 les premiers outils de porter à connaissance du SAGE (guide d'application, pages dédiées sur le site internet de l'EPAGE) ainsi que quelques réalisations concrètes, telles que l'équipement et le suivi d'affluents du Lignon en termes de température et niveaux d'eau, une étude HMUC (Hydrologie Milieux Usages Climat) a été lancée en 2023. Elle répond à un des enjeux prioritaires retenu dans le SAGE Lignon, la gestion quantitative, avec une préoccupation grandissante suite à la sécheresse marquante de l'été 2022.

De 2020 à 2024 le SAGE Lignon du Velay a été impliqué dans un projet multi-partenaires à l'échelle nationale et bénéficiant de financements européens ; le projet LIFE Eau&Climat. Des actions de sensibilisation et de partage des données sur le thème de l'eau et du changement climatique ont pu être développées grâce à ce projet en adéquation avec les enjeux du SAGE.

La prise en compte des zones humides par les collectivités est aussi un sujet qui a bien avancé grâce à un complément d'inventaire (2020), la diffusion des atlas communaux et d'un guide en 2021/22 et en s'appuyant sur la cellule d'assistance technique mise en oeuvre par le CEN Auvergne dans le cadre de l'outil Contrat Territorial Lignon du Velay.

Le contrat Territorial Lignon du Velay qui couvre le même territoire que le SAGE, après un premier bilan de 3 ans (2021-2023), il a commencé une deuxième phase de programmation (2024-2026). Il permet de mettre en oeuvre de nombreuses actions du SAGE Lignon du Velay.

La mutualisation des actions et des moyens entre les deux cellules animatrices (SAGE et Contrat Territorial) s'est poursuivie conformément aux engagements de la feuille de route de la CLE validée en 2019.

◆La Commission Locale de l'Eau s'est réunie 2 fois en 2024.

Une réunion de la CLE s'est tenue le **4 avril 2024 au Chambon-sur-Lignon.**

24 membres de la CLE étaient présents ou représentés (13 du collège des élus, 6 du collège des usagers, 5 du collège des services de l'Etat).

Lors de cette séance, le rapport d'activités de la CLE 2023 est validé et un avis est étudié concernant le porter à connaissances des travaux de réhabilitation des l'évacuateur de crues du barrage de Lavalette.

Les premiers résultats de l'état des lieux et du diagnostic de l'étude HMUC sont présentés à la CLE :

Une réunion de la CLE s'est tenue le **20 décembre 2024 à Montfaucon-en-Velay.**

22 membres de la CLE étaient présents ou représentés (12 du collège des élus, 3 du collège des usagers, 7 du collège des services de l'Etat).

Lors de cette séance, le rapport d'activités de la CLE 2024 est soumis à validation, ainsi que les modalités de convocation de la CLE et les hypothèses de la phase 3 de l'étude HMUC.

Divers points non soumis au vote sont présentés à la CLE :

- avis donnés en 2024,

- évolutions apportées aux rapports de phases 1&2 de l'étude HMUC,
- partage des retours d'expériences sur la crue du 17 octobre 2024

◆ **Un Bureau de la CLE s'est réuni 2 fois en 2024**

Une réunion du bureau de la CLE s'est tenue le **18 juin 2024 à Tence**.

6 membres du bureau étaient présents ou représentés (sur 14 dont 3 membres du collège des élus, 2 du collège des usagers, 1 du collège des services de l'Etat). Le bureau de la CLE devait donner un avis sur la demande de modification de l'autorisation d'exploiter la MCHE du pont du Fraysse sur l'Auze. Le bureau émet un avis réservé sur la demande.

Un point d'avancement de l'étude HMUC comprenant les résultats du rapport d'état des lieux est également présenté par l'animatrice.

Quelques points d'actualités sont également partagés avec le bureau (trajectoire sobriété demandé par le comité de bassin, plateforme Duplos de déclaration des forages domestiques, guide HMUC).

Une réunion du bureau de la CLE s'est tenue le **6 décembre 2024 à Tence (et visio)**.

6 membres du bureau étaient présents ou représentés (sur 14 dont 1 membre du collège des élus, 2 du collège des usagers, 3 du collège des services de l'Etat). Le bureau de la CLE devait donner un avis favorable sur le porter à connaissances pour la remise en état du barrage de la Chapelette et amélioration de la stabilité

Toutes les délibérations prises par la CLE et le bureau au cours de l'année 2024 sont consignées dans l'annexe 1.

3) Autres actions ou réunions suivies par la cellule d'animation

◆ **Travail de cohérence vis à vis des autres outils sur le périmètre du SAGE**

Le suivi de la démarche du Contrat Territorial Lignon du Velay est facilité par le fait que celle-ci est aussi portée par l'EPAGE Loire-Lignon.

Le bilan des mutualisations en place et les engagements de mutualisation ont été décrits dans la feuille de route de la CLE, cela montre la cohérence et la complémentarité entre les deux cellules d'animation (SAGE et CT).

Une évolution a eu lieu en 2024 concernant l'animation du site Natura 2000 Haute Vallée du Lignon situé au coeur du territoire du SAGE. Alors que depuis son élaboration et les dix premières années de sa mise en œuvre, l'animation était portée par l'EPAGE, celle-ci vient d'être transférée au PNR des Monts d'Ardèche. Une collaboration se met en place progressivement entre ce nouveau porteur et l'EPAGE qui reste fortement impliqué par la connaissance des enjeux territoriaux et des données sur ce site.

La cellule d'animation du SAGE suit la mise en oeuvre du Contrat Territorial Lignon du Velay (CTLV) qui couvre l'ensemble du périmètre du SAGE conformément à disposition 3.6 du PAGD. Le CTLV permet la mise en oeuvre d'une grande partie des actions du SAGE. Ce dernier a démarré cette année sa deuxième période de programmation (2024-2026), programmation qui est suivi par l'animatrice du SAGE, notamment lors d'échanges en interne et lors des réunions de COPIL.

La mutualisation se traduit également par le lancement ou le suivi d'actions qui ont été proposées dans le PAGD du SAGE mais qui sont concrètement mises en œuvre dans le cadre du Contrat Territorial, en 2024 il s'agissait en particulier :

- la mise en place d'une cellule d'assistance technique zone humide sur le bassin du Lignon, action récurrente (disposition 2.2- 1°),
- l'amélioration des connaissances sur la qualité des eaux superficielles et les pollutions (disposition 1.5 – 1°).

L'avancée de ces actions est détaillée dans la partie études.

Enfin la mutualisation se fait au niveau de la recherche de cofinancement pour mener à bien les actions précédemment citées (projet Life, appels à projet...), et du partage de ressources communes (bases de données/ SIG, secrétariat, contacts, ressources bibliographiques).

◆ **Suivi des différentes procédures liées à la gestion de l'eau**

- Suivi des SAGE limitrophes et des études HMUC en cours : SAGE Loire Amont et Loire en Rhône-Alpes,
- Suivi des plans et programmes du Comité de bassin Loire-Bretagne : en 2024, trajectoire sobriété, Loire-Bretagne 2050, actualisation de l'État des lieux du SDAGE,
- Suivi du comité départemental de l'eau, du comité sécheresse,
- Suivi des problématiques et projets sur le BV : présentation des travaux concernant les barrages de Lavalette- la Chapelette, temps d'échanges sur les aspects quantitatifs et changement climatique, suivi des diagnostic des dégâts de la crue centennale du 17 octobre 2024...

(voir tableau détaillé des réunions en annexe)

◆ **Etudes en cours sur le territoire du SAGE**

Amélioration du suivi des ressources en eau superficielles (action mutualisée avec le CTLV)

Dans sa disposition 1.2, concernant l'enjeu de gestion quantitative de la ressource en eau, le SAGE Lignon préconise l'installation de repères visuels (5 à 10 répartis sur le bassin) pour améliorer la connaissance et le suivi des cours d'eau. Cette action est désormais réalisée avec un réseau de 10 sites équipés depuis septembre 2022. Ils ont été mis en place progressivement dans le cadre du Contrat Territorial Haut-Lignon (CTHL) puis du CTLV et avec l'appui du projet LIFE Eau&Climat, porté par l'OiEau (en cours sur la période 2020-2024).

Des campagnes ponctuelles de relevés des niveaux d'eau sont faites par l'animatrice du SAGE et l'animatrice transversale depuis 2019, avec une fréquence plus importante en période d'étiage. Celles-ci sont mises en ligne sur une page dédiée du site internet de l'EPAGE Loire Lignon dans le menu concernant le SAGE. Une démarche participative a été initiée et quelques habitants du territoire ont envoyé régulièrement des photos des échelles ce qui permet d'enrichir les chroniques de données. Les données des suivis ont été partagés pour alimenter l'état des lieux de l'étude HMUC.

Amélioration des connaissances sur la qualité des eaux superficielles et les pollutions (disposition 1.5 – 1°)

Dans sa disposition 1.5, le SAGE Lignon préconise de pérenniser le réseau de suivi de la qualité des eaux superficielles existants et d'envisager une optimisation au cours de la mise en œuvre du SAGE. Cela se traduit par une concertation annuelle avec le département de Haute Loire en charge du réseau départemental sur le choix des stations à suivre l'année suivante.

Par ailleurs le CTLV a lancé un suivi complémentaire sur le Brossettes (seule masse d'eau déclassée pour des paramètres physico-chimiques). L'objectif est de suivre l'évolution de la masse d'eau en comparant avec les résultats obtenus en 2012 et 2017 sur 5 stations en amont et en aval de points de rejets identifiés. 4 campagnes ont été menées sur des paramètres physico-chimiques, bactériologiques, micropolluants minéraux sur sédiments et hydrocarbures. La prestation avec le groupe CARSO a été réalisée d'octobre 2023 à octobre 2024.

Etude HMUC : Hydrologie- Milieux-Usages-Climat (portée par la cellule d'animation du SAGE)

Afin de contribuer à la mise en œuvre du SDAGE Loire-Bretagne 2022-2027, tout en répondant à un besoin d'actualisation et d'harmonisation de connaissances sur un enjeu prioritaire du SAGE et du SDAGE, le SAGE Lignon du Velay s'est engagé dans la réalisation d'une étude « Hydrologie -Milieux-Usages-Climat (HMUC) ».

Cette étude a été attribuée au groupement ISL (mandataire)/ DIALTER (co-traitant), et HYDRIAD (sous-traitant d'ISL) et VOIX CROISEES (sous-traitant de DIALTER), elle a démarré en février 2023. Cette étude dont le délai initial de finalisation était décembre 2024 à été prolongée d'un an avec l'accord du bureau de la CLE et de l'Agence de l'Eau, financeur à 100 % de l'étude.

L'animatrice du SAGE est très impliquée dans le suivi de cette étude que ce soit dans les échanges avec les bureaux d'études, l'organisation de réunions (y compris rédaction et diffusion de comptes-rendus), ou la collecte de données (demandes, relances, parfois rencontres).

Dans un soucis de cohérence des échanges ont lieu avec les SAGE limitrophes qui ont engagé les mêmes études (SAGE Loire Amont et Loire en Rhône-Alpes), et leurs avancements et méthodes de travail sont également suivis par l'animatrice.

5 réunions ont été organisées cette année dont : 1 Comité de Pilotage de l'étude (8 juillet), 3 Comités Techniques (4 mars /9 septembre/ 6 décembre) et 1 présentation en CLE (4 avril). Des temps d'échanges avec des partenaires techniques sur des validations d'hypothèses de calculs ont été organisés en plus des réunions de suivi prévues au marché de l'étude.

La concertation faisant partie intégrante de la construction de l'étude, des temps de réunions supplémentaires associant de nombreux acteurs du territoire au-delà des membres de la CLE ou du COPIL ont également été organisés sous forme d'ateliers. 2 réunions géographiques ont été conduites en 2024 (16 et 30 septembre, avec en cumulé 34 participants).

◆ Recherche et suivi des financements des actions relatives à l'élaboration du SAGE

Les partenaires financiers du SAGE en 2024 sont l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, les communautés de communes et l'Europe à travers le projet LIFE Eau&Climat.

Selon les échéances et les attentes des partenaires, plusieurs temps de travail sont consacrés à la partie financement (solde ou bilan des actions, nouvelles demandes de financements, présentation et inscription au budget des collectivités).

4) Actions d'information, communication et sensibilisation

◆ Porter à connaissance du SAGE

Cette action a été conduite au cours des 2 premières années de mise en œuvre , avec la réalisation et la diffusion d'un guide d'application du SAGE, et la mise en ligne d'informations et documents sur le site internet de l'EPAGE.

◆ Sensibiliser aux enjeux et problématiques du territoire

Cet item qui correspond à la disposition 5.2 comprend plusieurs actions selon les différentes thématiques visées.

Il comprend en premier lieu l'élaboration d'un plan de communication du SAGE, ce qui a été fait, mais ce dernier n'a pas encore été soumis à validation de la CLE. Il a cependant été soumis à consultation des membres de la CLE pendant 2 mois, avec un retour plutôt favorable d'une quinzaine de personnes.

Les temps de concertation de l'étude HMUC (Hydrologie Milieux Usages Climat) permettent d'aborder les enjeux et problématiques du territoire.

De plus pour aider à la compréhension des études HMUC, l'animatrice du SAGE en mutualisation avec l'animateur du CTLAV qui porte également une étude HMUC sur son territoire ont réalisé un support de communication. Les pages relatives à la démarche et à ses objectifs sont communes, les pages concernant les résultats par territoire sont interchangeables.

La construction du support a été travaillé avec une prestataire spécialisée en dialogue territorial et médiation (Voix Croisées). Afin d'être plus attractif et compréhensible, un format sous forme de fiches questions (FAQ) a été retenu combinant de petits écrits descriptifs, des paroles d'acteurs et des schémas

Des interviews d'acteurs concernés par ces études ont donc été menées pour en extraire des messages clefs. Outre l'intégration au livret, ces interviews ont été exploitées pour publier un pod-cast audio sur le sujet (qui a été diffusé sur des radios locales).

◆ Publication d'une « newsletter » mensuelle

Les newsletters « les actualités du Lignon du Velay » sont rédigées conjointement avec la cellule d'animation du Contrat Territorial Lignon du Velay et du site Natura 2000. Elles sont un outil permettant de :

- communiquer sur l'avancement des différentes démarches du bassin versant,
- informer sur les différentes échéances et dates de réunions,
- informer les acteurs d'évolution réglementaire, sur l'état de la ressource en eau sur le bassin,
- informer les acteurs des travaux réalisés sur le bassin versant.

Cette lettre est diffusée par mail à l'ensemble des membres de la CLE, aux mairies du bassin versant, aux acteurs suivants les différentes démarches du bassin versant et toute personne se manifestant comme intéressée. **6 newsletters ont été réalisées en 2024 (voir annexe 2).**

◆ Animations grand public

La cellule d'animation du SAGE n'a participé à aucune animation grand public en 2024.

◆ Animations scolaires

L'EPAGE Loire Lignon, avec la cellule animatrice du SAGE, a répondu une nouvelle fois au partenariat sollicité par le Lycée agricole d'Yssingeaux pour proposer lors de la journée mondiale de l'arbre et de l'eau qui s'est tenu le 21 mars 2024, une journée dédiée à ces thèmes aux près de 600 élèves de l'établissement et de quelques établissements à proximité. Des ateliers interactifs (construction d'une fresque de l'eau, vidéo...) ont été proposés à 4 classes soit une soixantaine d'élèves, sur le thème de l'eau et ses usages et les solutions pour préserver cette ressource. A la suite l'animatrice a participé à un forum des métiers de l'environnement organisée pour les étudiants de l'établissement.

L'animatrice est intervenue le 5 janvier 2024, auprès du collège de Tence (atelier E3D) ainsi que le 7 novembre auprès d'un groupe d'étudiants travaillant sur un projet Eau patrimoine commun dans le Pilat.

◆ Autres diffusions d'informations

Les collectivités sont invitées régulièrement à diffuser dans leurs revues communales ou intercommunales ou via leurs sites internet des articles proposés par les animatrices SAGE . Des articles sont également parfois proposés à la presse locale (le Progrès, la Commère).

(voir annexe 3)

5) Budget et financement

Les dépenses liées à l'élaboration du SAGE pour 2024 concernent les frais de personnel et de fonctionnement pour l'animation de la CLE.

Ils s'élèvent à 90 680 € et sont financés à 70 % par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, et sur certaines actions par le Projet Life Eau et Climat, un peu moins de 30 % restent à la charge de l'EPAGE Loire-Lignon et des collectivités adhérentes.

Les frais concernant les actions de communication ont été dépensés en 2024 pour 3 316 € financés à 50 % par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et à 50 % par le projet LIFE Eau&Climat.

Concernant la réalisation de l'étude HMUC, financé à 100 % par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, 77 372 € ont été facturés sur un montant engagé de 233 572 €.

Budget prévisionnel 2025:

Le budget prévisionnel de l'année 2025 est évalué à 97 225 € pour les frais de personnel et de fonctionnement pour l'animation de la CLE.

Aucun budget n'est prévu pour des actions de communication.

Le reste du budget 2025 concernera le solde de l'étude HMUC (prévu fin 2025), soit 156 200 €.

6) Bilan 2024 – Perspectives pour 2025

L'étude HMUC a été l'axe de travail central de la cellule d'animation en 2024. Pendant que le bureau d'étude s'attachait sur la première moitié de l'année à terminer l'état des lieux et le diagnostic (phase 1&2), l'animatrice se lançait dans un document de vulgarisation pour aider à la compréhension de la méthode et des résultats, tout en suivant le travail des autres études HMUC des territoires limitrophes dans une logique de cohérence.

Le suivi du travail du bureau d'études a été un peu fastidieux avec un important retard pris dans la réalisation de l'étude, un manque de visibilité sur le travail effectué et un manque d'anticipation sur les étapes de relecture et de validation des documents produits. Ainsi des allers-retours nombreux ont été faits sur la deuxième moitié de l'année pour s'accorder sur les hypothèses de calculs, aboutissant à un rendu tardif des travaux finaux de phase 1&2 et un nouveau report des travaux de la phase 3 en 2025.

Les actions de sensibilisation ont été plus limitées cette année, s'appuyant sur des partenariats déjà acquis et des interventions plutôt au niveau des scolaires que du grand public.

Comme chaque année le SAGE peut s'appuyer sur le Contrat Territorial Lignon du Velay pour mettre en oeuvre de nombreuses actions du PAGD notamment concernant le volet milieux aquatiques (réalisation concrète de travaux), le volet zones humides (mise en place d'une cellule d'assistance technique) et également la mise en place de l'animation agricole.

Les réunions de la commission locale de l'eau et du bureau ont été plus nombreuses en 2024, rythmées par les demandes d'avis et les temps de suivi du déroulement de l'étude HMUC. A cela s'ajoutait des temps d'échanges remobilisant des acteurs de la CLE et au delà, que ce soit pour l'étude HMUC ou pour les partage d'informations sur les travaux à venir sur les 2 barrages de Lavalette et la Chapelette.

On notera aussi que si l'inquiétude au sujet de la disponibilité de la ressource en eau à été moindre cette année du fait d'une météo plutôt pluvieuse, le territoire a été fortement touché par une crue exceptionnelle le 17 octobre 2024. Cette crue de temps de retour proche d'une crue centennale a fait des dégâts importants aux infrastructures sur le haut-bassin du Lignon et dans une moindre mesure de la Dunière. Le Lignon a charrié des volumes conséquents d'arbres, de sédiments, de plaque de goudron et autres, déposé dans le lit majeur, ce qui donne à voir la puissance des phénomènes naturels qui peuvent se reproduire plus fréquemment sous l'effet du dérèglement climatique.

Depuis cette date et jusqu'à la fin de l'année ce sujet est une préoccupation majeure pour les élus du territoire et les riverains du Lignon. Les équipes de l'EPAGE Loire-Lignon ont été fortement mobilisées pour faire un état des lieux des dégâts dans les cours d'eau et appuyer les collectivités à demander une dotation de solidarité pour la remise en état.

Pour l'année 2025, il s'agira de terminer l'étude HMUC avec des phases plus compliquées telles que la définition des volumes potentiellement mobilisables et prélevables et la réflexion sur les pistes d'actions. La CLE devra quoi qu'il en soit s'engager dans la trajectoire de sobriété définie dans le plan eau et repris par le comité de bassin Loire Bretagne.

Les différents événements climatiques encore en mémoire (sécheresse 2022 et crue de 2024), pourront servir de retour d'expérience et d'alerte, pour les choix d'adaptations futurs.

Des actions d'informations et de communication seront certainement utiles pour accompagner les résultats de l'étude, tout comme la poursuite des suivis sur le plan quantitatif (repères d'étiage et débits, niveaux piézométriques).

La cellule d'animation du SAGE devra aussi contribuer à l'état des lieux du bassin Loire-Bretagne en vu du prochain SDAGE en partageant ses connaissances locales de pour caractériser l'état des milieux et les pressions.

7) Annexes

♦**Annexe 1 : Délibérations de la CLE et du bureau du SAGE Lignon du Velay pour l'année 2024**

pièce jointe

♦**Annexe 2 : Newsletters du bassin versant du Lignon du Velay de l'année 2024**

pièce jointe

♦**Annexe 3 : Exemples de diffusion d'informations / Articles dans la presse locale**

pièce jointe

♦**Annexe 4 : Réunions hors réunions du SAGE auxquelles a participé l'animatrice**

tableau page suivante

♦**Annexe 5 : Tableau de bord de la mise en œuvre du SAGE**

pièce jointe

Réunions hors réunions de la CLE auxquelles ont participé les animatrices du SAGE en 2024

Objet de la réunion	Organisée par	Date et lieu
Réunion d'équipe EPAGE Loire-Lignon sur la programmation financière	EPAGE Loire-Lignon	19 janvier à Brives-Charensac
COFIL du site Natura 2000 Haute Vallée du Lignon	Région AURA	22 janvier à Chenereilles
Réunion d'équipe EPAGE Loire-Lignon sur les fiches de poste	EPAGE Loire-Lignon	25 janvier à Brives-Charensac
Réunion de préparation du COFIL AAC Lavalette	Sous-Préfecture 43	2 février à Yssingaux
COFIL de l'étude HMUC CTLAV	EPAGE Loire-Lignon	15 février à Monistrol-sur-Loire
COTECH de l'étude HMUC Lignon	EPAGE Loire-Lignon	4 mars en visio
Échange sur les enjeux milieux du territoire, dans le cadre de la stratégie aires protégées de l'Etat	DDT 43	5 mars à Brives-Charensac
Réunion de présentation des travaux sur l'évacuateur de crues du barrage de Lavalette	Sous-Préfecture 43	12 mars à Yssingaux
Assemblée Générale des Bénéficiaires du Projet Life Eau&Climat	Oieau	25 mars en visio
CLE du SAGE Loire en Rhône-Alpes	Département 42	3 avril en visio
Atelier Territorial Loire Bretagne 2050	AELB	11 avril à Saint-Etienne
COFIL de l'étude HMUC CTLAV	EPAGE Loire-Lignon	29 avril à Monistrol-sur-Loire
Réunion d'équipe EPAGE Loire-Lignon sur les fiches de poste	EPAGE Loire-Lignon	21 mai à Brives-Charensac
Assemblée Générale des Bénéficiaires du Projet Life Eau&Climat	Oieau	3 juin en visio
Séminaire de restitution des projets Life Eau&Climat et Explore 2	Oieau / INRAE	28 juin en visio
Réunion d'équipe EPAGE Loire-Lignon sur les besoins SIG	EPAGE Loire-Lignon	2 juillet à Brives-Charensac
COFIL de l'étude HMUC CTLAV	EPAGE Loire-Lignon	4 juillet à Monistrol-sur-Loire
COFIL de l'étude HMUC Lignon	EPAGE Loire-Lignon	8 juillet aux Vastres
Echanges avec le CPIE du Pilat sur le projet Eau, patrimoine commun	CPIE du Pilat	22 août en visio
Comité Ressource en Eau de Haute-Loire	DDT 43	29 août au Puy-en-Velay
Assemblée Générale des Bénéficiaires du Projet Life Eau&Climat	Oieau	6 septembre en visio
COTECH de l'étude HMUC Lignon	EPAGE Loire-Lignon	9 septembre en visio
COTECH de l'étude HMUC su SAGE Loire en Rhone-Alpes	Département 42	12 septembre en visio
Echanges avec l'animateur du SAGE Loire Amont sur le suivi de l'étude HMUC	EPAGE Loire-Lignon	13 septembre en visio

Réunions des présidents de CLE du bassin LB sur la trajectoire sobriété	AELB	13 septembre en visio
Réunion de concertation Lignon aval de la phase 3 de l'étude HMUC Lignon	EPAGE Loire-Lignon	16 septembre à Lapte
Réunion d'équipe EPAGE Loire-Lignon sur la programmation financière	EPAGE Loire-Lignon	24 septembre à Brives-Charensac
Réunion de concertation Lignon aval de la phase 3 de l'étude HMUC Lignon	EPAGE Loire-Lignon	30 septembre à Lapte
Réunion d'équipe EPAGE Loire-Lignon	EPAGE Loire-Lignon	15 septembre à Brives-Charensac
Echanges avec les étudiants et le CPIE du Pilat sur le projet Eau, patrimoine commun	CPIE du Pilat	7 novembre à Saint-Victor-Malhescours
Webinaire sur la consultation sur l'état des lieux 2025 du SDAGE LB	AELB	2&3décembre en visio
COPIL du CTLV	EPAGE Loire-Lignon	9 décembre à Montfaucon-en-Velay
Réunion de présentation des travaux sur le barrage de La Chapelette	Sous-Préfecture 43	13 décembre à Yssingaux
Réunion des animateurs SAGE sur la consultation des CLE sur le SDAGE	AELB	19 décembre en visio